

Les Maires d'Artsakh félicitent leurs homologues français réélus



Les maires de la République d'Artsakh signataires de Chartes d'amitié avec des communes françaises ont envoyé des courriers conjoints à leurs homologues français récemment réélus.

Ces courriers de félicitations ont été adressés aux maires de diverses tendances, tels Luc Carvounas (PS, Alfortville), Nicolas Daragon (LR, Valence), Pascal Doll (LR, Arnouville), Laurence Fautra (LR, Décines), Thierry Kovacs (LR, Vienne), Richard Mallié (LR, Bouc-Bel-Air) et Nathalie Nieson (sans étiquette, Bourg-de-Péage), enfin officiellement réinstallés à l'issue de leurs premiers conseils municipaux respectifs ayant suivi la période de confinement.

Le Cercle d'Amitié France-Artsakh rappelle que ces Chartes d'amitié signées entre maires français et artsakhiotes consacrent les relations citoyennes existantes entre les administrés des communes concernées et entendent leur apporter un cadre de reconnaissance et de formalisation. Les Chartes d'amitié ont ainsi pour objet de faire vivre et de développer des projets éducatifs, culturels ou sociétaux communs.

Les Chartes et les relations qu'elles favorisent participent au désenclavement de la République d'Artsakh et facilitent l'exercice de leurs droits fondamentaux par ses citoyens, entravés tant par l'absence de reconnaissance internationale de leur pays que par la politique d'ostracisme menée par l'Azerbaïdjan voisin.

Les Artsakhiotes - de tradition francophile - observent avec beaucoup d'attention les modalités selon lesquelles s'exercent les mécanismes de démocratie locale en France, modalités dont ils s'inspirent dans la consolidation de leur propre Etat de droit.

